



COMMUNE DE CAMPÉNÉAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

Le 7 mai 2026, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac s'est réuni dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Hania RENAUDIE, Maire, suivant convocation transmise le mardi 28 avril 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : CAILLARD Estelle, DELAROCHE Alexandra, DRAGON Sandra, DUVAL Aurélien, GABARD Bruno, GOUPIL Evelyne, GRANDVALLET Chantal, GUERIN Quentin, LE MOIGNE Nolwenn, LEBORGNE Frédéric, NOËL Pierre, O Denis, PAISLEY Bernard, PONGERARD Pascale, REMY Louise, RENAUDIE Hania, WHITE Cécile

Excusé ayant donné procuration : DENIS Stéphane à REMY Louise, JUGEL Stéven à GABARD Bruno

Secrétaire de séance : WHITE Cécile

2026-059 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 AVRIL 2026

Rapporteur : RENAUDIE Hania

Madame Le Maire rappelle aux Conseillers municipaux que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 2 avril 2026 leur a été transmis avec l'envoi de la convocation du présent Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter le Procès-Verbal de la séance du 2 avril 2026.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 7 mai 2026

Le président de séance,
Hania RENAUDIE, Maire

Le secrétaire de séance,
Cécile WHITE, 4ème adjointe au Maire

